

UCANSS

**AVENANT MODIFIANT LE PROTOCOLE D'ACCORD DU
20 JANVIER 1978 RELATIF A LA PARTICIPATION
DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE AUX TITRES-RESTAURANT**

Entre, d'une part :

- l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale, représentée par son directeur, Didier Malric, dûment mandaté à cet effet par le Comité exécutif des directeurs le 20 mars 2013,

et d'autre part :

- les Organisations syndicales nationales soussignées,

il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE PREMIER :

L'article 2 du Protocole d'accord du 20 janvier 1978 est modifié comme suit :

« Le montant de la participation des organismes de Sécurité sociale au titre-restaurant est fixé à 5,29 € ».

ARTICLE 2 :

Les dispositions de ce protocole entrent en vigueur au premier jour du mois suivant son agrément.

FEC CGT-FO

Fed. CFE/CBC

SNPDOS CFE/CBC

Fédération PSE
CETED

codirecteur

Fait à Paris, le 10 AVR. 2013
Au siège de l'Ucanss
18 avenue Léon Gaumont
75980 PARIS CEDEX 20

Didier Malric
Directeur

SNPDOS

SNPDOS

SNPDOS-CFDT

PSTE-CFDT

FNPOS

UCANSS

**AVENANT MODIFIANT LE PROTOCOLE D'ACCORD DU
20 FEVRIER 2007 RELATIF A LA PARTICIPATION
DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE AUX TITRES-RESTAURANT
ATTRIBUES AUX PRATICIENS CONSEILS**

Entre, d'une part :

- l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale, représentée par son directeur, Didier Malric, dûment mandaté à cet effet par le Comité exécutif des directeurs le 20 mars 2013,

et d'autre part :

- les Organisations syndicales nationales soussignées,

il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE PREMIER :

L'article 2 du Protocole d'accord du 20 février 2007 est modifié comme suit :

« Le montant de la participation de l'employeur à l'acquisition de titres-restaurant est fixée à 5,29 € ».

ARTICLE 2 :

Les dispositions de ce protocole entrent en vigueur au premier jour du mois suivant son agrément.

10 AVR. 2013

Fait à Paris, le
Au siège de l'Ucanss
18 avenue Léon Gaumont
75980 PARIS CEDEX 20

Didier Malric
Directeur

FEC CGT-FO

Comité CGT

SUPDOS. CFDT

PSTE
CFDT

Fed. CFF/CC

SINARBUS

SINFORCOT

FNPOS CGT

Fed CFF/PSE

SUPC CFE-CCFC
2 gènes TF

[Signature]